

LA POSITION DES USAGERS EUROPÉENS
DE VÉHICULES DEUX-ROUES À MOTEUR
SUR LE LIVRE BLANC DE LA COMMISSION

**LA POLITIQUE EUROPÉENNE DES TRANSPORTS À
L'HORIZON 2010 : L'HEURE DES CHOIX**

COM (2001) 370

La Fédération of European Motorcyclists Associations représente auprès des institutions européennes organisations nationales d'usagers de véhicules deux-roues à moteur appartenant à 18 pays, de l'Union Européenne et d'Europe.

Le 12 Septembre 2001, la Commission Européenne a adopté un Livre blanc concernant la politique européenne des transports - COM (2001) 370. Le Livre Blanc consiste en une analyse de la situation actuelle des transports et de la mobilité et est assorti d'un programme d'actions à réaliser avant 2010. Parmi les objectifs que le Livre blanc propose d'atteindre sont cités une lutte résolue contre la congestion, l'importance d'une meilleure sécurité routière, ainsi que une nouvelle place, au cœur de la politique des transports, pour les usagers.

Le Livre blanc sur la politique européenne des transports a l'ambition de lier des moyens de transport de nature différente de sorte à adresser les problèmes de la congestion et de la pollution dérivant des transports de passagers et de marchandises sur l'ensemble du territoire de l'Union Européenne. La FEMA accueille favorablement les objectifs généraux de ce Livre blanc, car la Commission constate la demande croissante de mobilité personnelle en Europe (1970: 15 km/jour; 1998: 35 km/jour) et reconnaît donc que le système des transports doit être optimisé. La FEMA relève cependant que cette analyse, bien que soulignant la grande importance du problème de la congestion et de la pollution dans les milieux urbains et sur les axes de communication menant aux agglomérations, n'y dédie qu'un échange de bonnes pratiques. La FEMA, représentant les usagers de véhicules deux-roues à moteur (DRM), regrette qu'un Livre blanc n'ait pas été dédié au transport en milieu urbain, d'autant plus qu'il n'y a pas eu d'opportunité pour les ONG représentant les citoyens de contribuer à la rédaction de ce Livre blanc. Ce choix a généré une situation dans laquelle le moyen de transport du DRM a été complètement omis, si ce n'est une mention marginale, voire accidentelle¹. Nous considérons cela comme étant un pas en arrière par rapport au Livre vert de 1996 « Un réseau pour les citoyens dans lequel la contribution des DRM était reconnue, bien que non développée. Plus de 20 millions de citoyens dans l'Union Européenne choisissent le DRM comme moyen transport au quotidien, en réponse aux problèmes de congestion et en raison des multiples avantages du DRM en terme de mobilité accrue, flexibilité et faible encombrement². Le prix d'achat inférieur et les coûts de gestion limités par rapport à une voiture font du DRM un véhicule accessible à la partie moins favorisée de la population et de ce fait le DRM contribue à la lutte contre l'exclusion sociale³.

¹ Cf. Livre blanc "La politique européenne des transports à l'horizon 2010: l'heure des choix", COM (2001) 370, p. 93

² Les statistiques démontrent une moyenne de 1,1 occupants par automobile, ce qui favorise la congestion et explique l'essor de l'utilisation des DRM en milieu urbain.

³ Le prix d'achat d'un scooter est 4 fois plus bas du prix d'achat d'une automobile de petite cylindrée.

Une étude de la DG Energie et Transports confirme que le nombre de DRM a constamment augmenté au cours des dix dernières années, dans tous les Etats membres de l'UE. Les chiffres donnés par l'industrie confirment cette tendance positive pour les DRM⁴.

La FEMA propose que les éléments suivants visant à promouvoir l'utilisation des DRM soient repris dans le Livre blanc, en ce qui concerne :

-le milieu urbain

Au-delà de la permission d'accéder aux couloirs actuellement réservés aux bus, l'aménagement de parkings gratuits équipés de points d'attache pour DRM, ainsi que la possibilité de remonter les files en toute sécurité lorsque les véhicules sont à l'arrêt. *Pourquoi ?* Pour un même trajet en zone urbaine, un DRM prend jusqu'à 46% moins de temps d'une voiture, en plein respect du code de la route⁵. En vertu aussi de sa mobilité lui permettant d'éviter les embouteillages et de la facilité de parking⁶, le DRM consomme près de la moitié du carburant nécessaire à une automobile⁷ en émettant dès lors moins de polluants dans l'atmosphère⁸.

-l'intermodalité

L'aménagement de parkings sécurisés pour DRM à proximité des accès aux transports publics (gares, aéroports, terminus de bus et de métro,...). *Pourquoi ?* Il est important que les DRM soient inclus dans la chaîne des transports, car cela a des effets positifs pour l'environnement : permet une utilisation optimale des transports publics de la part de tous les citoyens.

-la sécurité, les infrastructures et les services

La reconnaissance des DRM en tant que moyen de transport à part entière. *Pourquoi ?* Cela est fondamental pour leur sécurité, et conditionne le développement de la sensibilisation de tous les usagers de la route quant à l'existence et à la dynamique propre des DRM⁹. Il est aussi important que les cours d'apprentissage à la conduite de DRM reflètent davantage les besoins de l'utilisateur et les dangers de la circulation, en mettant l'accent sur la conduite défensive. Les infrastructures routières doivent prendre en compte les DRM, notamment par l'utilisation de peintures non glissantes pour la signalisation horizontale adaptées aux besoins des usagers DRM en matière de sécurité. Les services (par exemple, assistance en cas de panne) doivent être adaptés aux DRM, en particulier sur les routes et autoroutes à péage, et leur incidence minime sur la dégradation de la surface routière et sur l'environnement doit permettre une tarification réduite par rapport aux autres véhicules.

Le Livre blanc prévoit que les usagers soient "mis au cœur de la politique des transports des années à venir". La FEMA estime qu'il est d'autant plus nécessaire que les usagers de tous les moyens de transport soient pris en considération et espère que ses propositions pourront contribuer à établir une vue d'ensemble complète sur les transports à cet important stade de discussions en vue d'une réduction efficace de la congestion et de la pollution en Europe.

⁴ EU Energy and Transport in figures Statistical pocketbook 2001, European Commission, DG for Energy and Transport, p.112-115

⁵ Rapport du Motor Vehicle Emissions Group de la Commission Européenne

⁶ Il est possible de garer quatre DRM dans l'espace nécessaire à une automobile.

⁷ Une recherche de 1985 effectuée par la ville de Vienne a démontré que chaque jour les voitures parcourent 1,5 millions de km dans Vienne à la recherche d'un emplacement de parking, pour un équivalent de 180000 litres d'essence.

⁸ Une directive visant à rendre les DRM ultérieurement respectueux de l'environnement est actuellement en discussion et apportera de substantielles réductions des émissions en 2003 et en 2006.

⁹ 66% des accidents entre un DRM et un autre véhicule sont à imputer à l'autre véhicule.